





-VAUXRENARD en chiffres -

1918 Ha / 120 Ha de vignes / 905 Ha de bois

Sommaire

Le Mot du Maire	1
VIE MUNICIPALE	
	^
Voirie communale	
Investissements	2
Finances	2
Commission bâtiments communaux	3
Aménagement du territoire	3
Etat civil 2015	4
Commission fleurissement	4
CCAS Page	
Communication	
Ecole	
L'école de notre village	
Les TAPS année scolaire 2015/2016	7
Les lars affice scolaire 2015/2016 rage	1
ATTE ACCOUNTABILITY	
VIE ASSOCIATIVE	×
Syndicat viticole	8
Sapeurs pompiers de Vauxrenard	9
Le Pays Varnaudis	0
La Grappe Beaujolaise	0
Chorale - Fa Si La Chanter Page 1	1
Yoga Page 1	1
La Bibliothèque	
La Classe en 5	
La Classe en 6	2
Casiátá da shasas "I a Mantaguarda"	2
Société de chasse "La Montagnarde"	4
La Fario de Changy	5
Sou des Ecoles	5
Restaurant Scolaire Emeringes Vauxrenard	
Garderie Page 1	6
Fête des Mères à Vauxrenard	7
SE SECURITIES TO SECURITIES AND SECU	
INFOS PRATIQUES	
Gîtes d'étapes et ruraux de Vauxrenard	8
Informations et Rappels	8
Carte Nationale d'identité	9
Passeport biométrique	á
Calla das Eŝtas	0
Salle des Fêtes Page 1	9
Stationnement Page 1	9
Déclaration de buvette	9
Photocopies	9
La Communauté de commune Saône-Beaujolais Page 20-2	1
Numéros utiles	2
A.I.A.S.A.D. Page 2	
Défibrillateur	
	0.50
Pouvez vous identifier	5
2 valva lono meminier il	-
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	6



« Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler »...

Comme vous le savez au fil de ce bulletin d'informations municipales vous pourrez découvrir en détail les dossiers et les moments forts de l'année écoulée : les nombreuses réalisations et les actions diverses conduites par les élus, notamment les adjoints, les conseillers délégués et leurs commissions, les enjeux qui nous attendent et la façon dont nous allons nous organiser pour y faire face. Il permet aussi de faire un récapitulatif des évènements festifs qui ont jalonné cette année 2015.

Je tiens à remercier, nos associations, les bénévoles de la bibliothèque véritable supplément d'âme de notre commune qui créent à travers les animations un vrai lien social entre les habitants de Vauxrenard; il est bon, à une époque où les valeurs morales et humaines tendent à disparaître, de retrouver grâce à elles, la chaleur, l'amitié, la convivialité, le respect d'autrui et l'engagement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Dans mes remerciements je ne veux pas oublier Le Département sous la présidence de Mr GUILLOTEAU et Mme Le Sénateur Elisabeth LAMURE pour la dotation allouée pour l'achat de l'équipement informatique de notre école (valise pédagogique comportant 10 ordinateurs organisée « en classe mobile »).

L'année 2016 sera marquée par la continuité de la baisse de dotations engagée en 2015. En effet, dans le cadre de son plan d'économies sur les dépenses publiques entre 2015 et 2017, le Gouvernement annonce une baisse sensible de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Or, cette dotation représente l'une des recettes principales de notre budget de fonctionnement.

À cette baisse de nos ressources, viennent s'ajouter des contraintes budgétaires, compensées seulement partiellement comme, par exemple, la réforme des rythmes scolaires qui monopolise notre énergie et notre temps au quotidien pour assumer ces nouvelles compétences.

Outre cette baisse de dotation la Loi NOTRE va engendrer de profonds changements pour notre Communauté de Communes qui va devoir fusionner avec une intercommunalité plus importante : la pression subie pour augmenter la taille des intercommunalités, avec comme objectif la suppression des petites communes des services de proximité sont autant de raisons qui nous imposent une grande vigilance. Il ne faut pas occulter les épreuves à venir et l'accumulation des normes fort coûteuses qui vont à l'encontre de tout bon sens.

Il est important de rappeler que le Maire et les élus municipaux par leur fonction représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et votre bien être à tous. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de vos préoccupations, ils consacrent beaucoup de leur temps au service de la commune. Ils s'investissent sans compter souvent au détriment des projets personnels, avec des contraintes portées aussi par le conjoint et la famille... Une fois encore je remercie les membres de mon équipe. Equipe qui a connu un départ, celui de Nathalie Chuzeville qui nous a quittés pour des raisons personnelles et professionnelles.

Et pour conclure, l'année 2016 sera mise à profit pour solliciter des financements nécessaires à la réalisation de certains travaux pouvant être réalisés au cours de ce mandat tels que :

- la remise aux normes de la Salle des Fêtes entre autres
- réactivation de la Carte Communale
- transformation du terrain de tennis
- réfection du monument aux Morts (actuellement stoppée à cause des contraintes imposées par l'ABF)

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016 et tout le Conseil Municipal vous attend nombreux à la traditionnelle CÉRÉMONIE DES VOEUX du Maire à la population qui aura lieu à la Salle des fêtes le Vendredi 8 Janvier 2016 à 19h.

Jean-Jacques SALANSON

Merci aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce Bulletin.

Vie Municipale

Voirie communale

L'année 2015 a été plus calme que 2014 où nous avions l'aménagement du centre bourg à réaliser. Nous avons néanmoins continué l'entretien de plusieurs voiries communales avec l'aide de la communauté de communes où une somme de 98000,00 € TTC nous avait été attribuée pour la réalisation de travaux suivants.

- Enduit des différentes routes autour du bourg pour 13000,00 € TTC
- Aménagement de la VC 17 => Belle Combe pour 7000,00 € TTC
- Aménagement de la VC 16 => Croix du plat pour 6000,00 € TTC

- Réfection de la moitié de VC 22 => Moulin du prince pour 18000,00 € TTC
- Réfection de la VC 25 => Le Thyl pour 25000,00 € TTC
- Réfection de la VC 204 ⇒ Vareilles pour 13000,00 € TTC
- Aménagement de la VC 9 ⇒ Mongoury pour 8000,00 € TTC

Pour l'année 2016 si des travaux sont souhaitables dans votre quartier merci de me prévenir.

Sylvain DORY

Investissements

- · Lave vaisselle
- · Classe mobile
- · Matériel de percussions pour les Taps
- · Achats de bacs à fleurs
- · Achats de plantes
- · Chaudière et répartiteurs
- · Isolation des bureaux

- · Grilles de protection cour d'école
- · Barrière de protection
- · Plaques pour les rues
- · Peinture de la cantine
- · Garderie: subvention
- · Toit de la Mairie

Finances

Une des caractéristiques notables du budget de fonctionnement de la commune de Vauxrenard est la part traditionnellement prépondérante (par rapport à la fiscalité directe locale directe et indirecte) des concours extérieurs reçus, tant de l'Etat au titre de la solidarité nationale que de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais au titre de la solidarité communautaire.

Entreprise en 2014, amplifiée en 2015 et appelée à se poursuivre en 2016 et 2017, la réduction des dotations de l'Etat aux budgets de l'ensemble des collectivités locales s'inscrit dans le cadre de la politique générale de réduction des déficits publics voulue par l'Etat. Elle a pour effet, pour la première fois cette année, d'aboutir à une inversion d'un rapport jusque-là plutôt favorable à notre commune. Pour autant, le relais de la fiscalité locale doit impérativement être maîtrisé et limité pour demeurer à un niveau tolérable et raisonnable. Des efforts de rationalisation de la gestion communale et de plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement sont done déjà et vont devenir d'autant plus nécessaires.

Quelques exemples d'actions déjà entreprises pour illustrer cette orientation qui s'impose à nous.

Le plus simple : la limitation de l'amplitude horaire de l'éclairage public de nuit dans le Bourg et dans les hameaux concernés a permis, sur les seuls 9 premiers mois de 2014, d'économiser quelques 1 000 € de consommation électrique. Plus complexe : la poursuite résolue, avec un soutien intéressant de la CCSB, des actions d'économies d'énergie des bâtiments communaux : changement déjà réalisé de la chaudière du bâtiment Mairie-Ecole et diagnostic exhaustif des pistes d'économie pour la totalité des autres bâtiments (avec une priorité à accorder à la salle des fêtes). Plus original : la mise en œuvre d'une mutualisation de moyens humains et matériels avec la commune de Fleurie pour optimiser le coût et la coordination des actions entreprises pour l'ensemble de la voirie des deux communes : les premiers résultats de cette initiative entreprise dans une logique gagnant-gagnant sont perçus par beaucoup comme très encourageants tant au plan financier qu'au plan humain (intérêt marqué de la CCSB).

Dans le domaine des **investissements**, l'effort entrepris doit se poursuivre avec pour la municipalité, l'engagement d'aller encore plus loin en 2016 dans sa communication sur les projets majeurs engageant l'avenir de la commune au plan économique, culturel et social.

Roland BAUJARD

Commission Bâtiments communaux

ACTIONS EN COURS.

CHAUFFAGE MAIRIE ET APPARTEMENTS.

Le remplacement de la chaudière a été rendu nécessaire, du fait de sa vétusté, il a été installé un dispositif plus performent et économique par l'installation d'une chaudière à condensation. Les travaux on été effectués courant octobre.

Nous avons obtenu une subvention pour assurer partiellement le financement de cette opération.

Dans le cadre de cette action, il a été mis en place un dispositif d'individualisation des charges de chauffage des appartements en location au dessus de la mairie.

DIAGNOSTIC TECHNIQUE DES BATIMENTS DE LA COMMUNE.

Un diagnostic technique des bâtiments est en cours, cette étude consiste à analyser le bâti, l'isolation, les consommations d'électricité chauffage et eau.

Un rapport détaillé nous sera adressé.

TOITURE DE LA MAIRIE

La toiture de la mairie a été remplacée en juillet 2015, cette intervention a nécessité d'obtenir l'aval des bâtiments de France et le dépôt d'une autorisation de travaux.

CANTINE SCOLAIRE - ECOLE

Le lave vaisselle a été remplacé et la cantine a été remise en peinture.

MONUMENT AUX MORTS.

Nous avons rencontré d'énormes difficultés avec les bâtiments de France pour mener à bien le remplacement de ce monument.

En l'état actuel, ce projet ne pourra être finalisé comme nous l'avons souhaité, nous nous orientons sur une réparation à l'identique.

PROJETS 2016

Aménagement de la salle de l'espace « tennis ».

Un permis de construire a été déposé et obtenu pour transformer le cours de tennis en espace de jeux de boules et sera également mis à la disposition des associations de Vauxrenard pour organiser toute manifestation.

Ce terrain sera équipé d'un local de rangement couvert mais non clos pour faciliter l'organisation des manifestations.

Les travaux sont prévus fin du premier trimestre 2016.



Agrandissement et aménagement de la salle des fêtes.

 Situé au centre-bourg, ce bâtiment est aujourd'hui devenu vétuste et non fonctionnel pour ses usagers, il ne répond plus aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité du public. Un agrandissement est à l'étude d'une surface de 45 M2 au dessus de la résidence le Presbytère, jouxtant la salle.

Des contacts on été pris avec l'OPAC du Rhône.

André OLIVIER

Aménagement du territoire

L'année écoulée a été riche en réunions de terrain et débats animés autour de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation. Notamment, la commission a dû faire face à plusieurs problématiques liées à l'occupation des sols.

Par ailleurs, le Conseil municipal de Vauxrenard s'est engagé dans une démarche de carte communale. Ce document de planification de l'urbanisation est en cours d'élaboration. Cependant notre commune doit faire face à de nombreuses contraintes législatives et règlementaires. Les possibilités d'urbanisation seront limitées mais l'élaboration de la carte communale permettra à la commune de maitriser l'occupation des espaces au travers d'un document opposable et d'anticiper screinement la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) par la CCSB.

Cyril POURREYRON

Vie Municipale

Etat Civil 2015

Naissances

Evan, Robert, Luc CARCELEN Né le 29 janvier 2015 à Gleizé

Charlotte, Emma SZTACH Née le 9 juin 2015 à Mâcon

Casey, Sydney, Serge DARLET-ALMENTEROS
Né le 10 aout 2015 à Arnas

Mariages

Mathieu, Maurice, Albert ENGELEN-LOOSEN &

Julie, Francine, Laurence, Dany DESORGHER

le 25 Juillet 2015



Décès

Georges, Francisque, Louis PERRAUD

le 18 Mai 2015 à Mâcon

Anciennes Varnaudies
Odile CADOT Née RENTHER
Marie Raymonde LANOY née MELINAND
Juliette GUIGNIER
Roselyne GONON

Jean-Pierre, Georges REBELLET & Sylviane Liliane Géraldine FEBVAY le 21 Octobre 2015



Commission de fleurissement

Un grand Merci à mesdames :

- Simone DORY, Monique DUFFIT, Andrée MINOT, Marie -Jo BONNETAIN, Catherine CORNUAU.
 Mr Raymond SAVOYE et Guillaume FOREST pour leur
- participation à l'arrosage et le fleurissement de la commune.
- Valérie NONY pour son animation du jardinet arômatique de l'école.

PROJET à venir :

- Fleurissement des principaux massifs (des lieu-dits et la mairie)
- · L'organisation de l'arrosage du centre bourg.

Chantal GUIGNIER, Daniel FOREST et Le Khanh DUPONT N . T.



CPS Climatic

Chauffage • Plomberie • Sanitaire • Energies Renouvelables

ZA Les Combes - 69820 FLEURIE Tél. 04 74 04 10 89 - Fax 04 74 69 80 76 contact@cpsclimatic.com

www.cpsclimatic.com



CCAS

Le prochain repas de nos ainés de 70 ans et plus, aura lieu le samedi 12 décembre prochain. Ils seront accompagnés des membres du conseil Municipal et des délégués du CCAS.

La société de chasse « La Montagnarde », nous fera don du gibier de l'année, comme le veut la tradition, et nous les remercions. Il sera cuisiné et servit par le traiteur de Mille et Une Saveurs de Crèches sur Sâone.

Un colis composé de mets et de friandises sera distribué dans la 2 ème quinzaine de décembre à tous ceux qui ne seront pas venu à cette journée.

Nous n'oublions pas non plus nos varnaudis en maison de

retraite : un coffret de toilette leur sera offert.

La Maison de la Santé de Beaujeu a ouvert ses portes en 2014 afin d'éviter le désert médical. Elle regroupe 16 professions libérales dont 3 médecins généralistes, 3 infirmières, 2 orthophonistes, 2 kinésithérapeutes, 1 pédicure, podologue ...

Elle accueille aussi une unité de jour pour les personnes atteintes d'Alzheimer, et une permanence du Centre Médical Psychiatrique de l'hôpital de Villefranche.

Chantal GUIGNIER





Communication

Notre site internet est mis à jour régulièrement par le Conseil Municipal mais vos contributions à toutes et à tous, individuelles ou associatives sont bienvenues...

Photos, anecdotes, documents anciens de Vauxrenard,



De même pour rendre attractif ce site comme notre bulletin municipal prenez des photos des manifestations et communiquez nous vos commentaires et dates des manifestations.

Sixte DENUELLE



Vie Municipale

Ecole

La rentrée s'est déroulée le mardi 01 septembre, avec l'arrivée des élèves de CE2 qui découvrent l'école « des grands » et l'accueil des CM1 et CM2 habitués des lieux. L'école compte en ce début d'année, 18 élèves des 3 niveaux au sein d'une classe unique.

Elle travaille en étroite collaboration avec l'école d'Emeringes qui accueille les élèves des cycles 1 et 2. L'équipe enseignante reste inchangée. Les deux écoles composent un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et ont un projet d'école commun depuis 3 ans : « améliorer les compétences des élèves dans la maîtrise de l'orthographe et la mise en place de stratégies de recherche ».

En parallèle, les deux écoles font partie d'un réseau appelé Réseau Richesses qui regroupe plusieurs petites écoles environnantes avec lesquelles un projet commun axé sur le contact des enfants avec les activités artistiques et culturelles est mis en place.

Enfin, chaque classe a son propre projet annuel. L'année dernière, celui des CE2/CM1/CM2 était axé sur les châteaux (médiévaux et renaissance). A cette occasion, les propriétaires du château du Thil ont ouvert les portes de leur demeure avec chaleur et passion faisant découvrir aux élèves des trésors d'architecture et de décoration porteurs d'histoire.

Cette année, le projet prend un tout autre chemin : il va s'articuler autour de l'enfant et de son statut, très différent à travers le monde et au fil du temps. Pour ce faire, la classe se lance dans une aventure phare : un voyage numérique autour du monde des écoles. Ce projet prend forme grâce à l'association Par le Monde et à la classe mobile.

En effet, l'école s'est dotée de 10 ordinateurs portables, opérationnels depuis le début de cette année scolaire. Ils

bénéficient tous d'un Pack Office et de connexions internet. Cette classe mobile va permettre de nombreuses interactions en classe et va notamment aider les enfants à faire le voyage autour du monde suscité.



D'autre part, les deux représentants de l'association Par le Monde sont venus rendre visite aux écoliers le 05 octobre dernier, accompagnés de leur mascotte, Pélico le Toucan, occasion pour les enfants d'échanger sur l'aventure et d'assouvir leur curiosité portée sur le monde. Le principe du projet : les trois aventuriers visitent des écoles sur d'autres continents et partagent toutes leurs découvertes via l'échange de mini-reportages et de tweets. Au total, des milliers d'enfants, dont les élèves de notre école, auront la même mission : découvrir et faire découvrir leur quotidien et leur patrimoine culturel local à tous les autres enfants de l'aventure. Ces échanges sur la toile entre écoliers du monde visent à éveiller aux valeurs humaines et à former à la tolérance.

Outre ces objectifs axés sur l'instruction civique et morale, ce projet se veut pluridisciplinaire et devrait faire travailler les élèves tant en rédaction, en géographie, en arts visuels qu'en informatique.





L'école remercie chaleureusement la mairie pour avoir porté de bout en bout ce chantier colossal et d'avoir financé l'ensemble du projet.

Florence SOLVIGNON

Directrice de l'Ecole de Vauxrenard

L'école de notre village

« La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au devant de l'instruction ; il faut en profiter. »

Après une certaine inquiétude concernant les effectifs de la rentrée 2015/2016, tout est rentré dans l'ordre et la rentrée s'est déroulée normalement.

Le RPI Vauxrenard / EMERINGES compte aujourd'hui 52 élèves

A Vauxrenard la classe de cycle 3 dirigée par la directrice Mme Solvignon, qui est reconduite cette année sur son poste a 18 élèves et pour une fois la parité est respectée puisqu'il y a autant de filles que de garçons.

L'année précédente les enfants avaient travaillé sur le thème du Moyen Age.

Cette année changement de décor puisqu'ils pourront être sensibilisés au Monde grâce à un projet riche en découvertes intitulé « PAR LE MONDE ».

« Par le Monde » a été crée par deux ingénieurs aidés de

bénévoles .Par le biais de ce support, les enfants pourront faire un voyage numérique, un jeu d'investissement et avoir une ouverture qui les aidera à devenir un jour citoyens du monde Ce Projet pluridisciplinaire porté par l'Enseignante durera une année. Les enfants communiqueront et échangeront ravec d'autres enfants vivant sur les 5 continents.

Les animateurs de ce projet sont venus voir les élèves le 5 Octobre pour le lancement de cette belle « aventure ».

Le Maire et son Conseil Municipal ont alloué a l'Enseignante une enveloppe de 200€ destinée à couvrir une participation aux frais des animateurs.

Cette année la Mairie a aussi équipé la classe de cycle 3 d'une Classe mobile composée de 10 ordinateurs afin que les enfants maîtrisent l'outil informatique au vue de leur entrée au collège. En outre avec cet outil nos élèves pourront aborder le Projet « Par le Monde » et rester en communication avec les enfants du monde plus facilement.

Patricia SALANSON

Les TAPS année scolaire 2015/2016

Les TAPS sont appelés à devenir pérennes et donc cette activité est reconduite cette année.

Pour l'année 2015/2016, les TAPS de Vauxrenard ont été confiés à trois intervenants rémunérés à raison de 1h chacun. : deux nouvelles arrivantes et Nicolas qui reprend l'activité musicale. L'objectif fixé par le Conseil Municipal est bien d'apporter aux enfants un enrichissement complémentaire et non pas de faire une simple garderie. La recherche des intervenants a été effectuée en ce sens.

L'effectif actuel est de 17 enfants participants... bientôt 18. Sur 18 scolarisés.

Caroline ARRAGAIN

Comédienne et animatrice propose expression corporelle, théâtre, et un travail sur la voix, les textes et les émotions.



Le jeudi de 15h30 à 16h30 à la Salle des Fêtes.

3 moments durant cette heure:

- relaxation / Echauffement
- jeux en explorant une technique: voix, théâtre etc...
- mise en application ludique

Anaïs RIONDY

Animatrice spécialisée en Gestion Protection de la Nature Gestion de l'environnement

Le lundi de 13H30 à 14H30 dans la cantine et/ou en sortie extérieure 3 trimestres / 3 thèmes:

- l'eau / l'eau potable : les enjeux / création d'une ville ... (sortie d'observation le lundi 21 septembre lavoir/source)
- les déchets / le tri / le recyclage...
- les animaux: oiseaux insectes observation identification

Nicolas TURPAULT-GARCIA

Professeur de musique le Mardi de 15h30 à 16h30

- Découverte des rythmes
- Sensibilisation aux instruments de percussions



Les TAPS se déroulent soit dans la salle du restaurant soit à la salle des fêtes en fonction des activités proposées

La prise en charge du coût, en hausse cette année, est essentiellement assurée par la Mairie, avec une dotation de l'état de $50 \, \odot$ par an par enfant et une participation demandée aux parents de $20 \, \odot$ par enfant par an.

...Une rencontre Commission scolaire / parents et intervenants a été organisée à la rentrée. Dommage que si peu de parents y aient participé.

Patricia SALANSON

Syndicat viticole

Les conditions météorologiques de cet été nous ont offert un très grand millésime 2015 dans la lignée des 1976 ou 2009. Des vins riches, épicés avec des robes très soutenues et des notes de fruits très mûrs.

Cette belle récolte en qualité, mais faible en quantité, devrait nous permettre de reconquérir des parts de marché mais la situation du vignoble reste encore fragile après de longues années de crises.

Sur notre commune les choses évoluent encore, nous essayons de moderniser notre vignoble pour faire face aux nouvelles et futures contraintes environnementales et économiques auxquelles nous sommes confrontés. De nouveaux systèmes de mode de conduites se mettent en place en replantant différemment pour nous faciliter le travail. De vieilles parcelles sont arrachées mais d'autres voient le jour, signe du dynamisme des viticulteurs de Vauxrenard.

La Saint Vincent:

Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous le dernier vendredi soir de janvier soit le 29 afin de déguster et découvrir les vins de notre commune et vous présenter le dernier millésime.

Tous les viticulteurs peuvent évidemment présenter leurs vins à cette occasion. Cette dégustation gratuite est ouverte à tous les habitants pas besoin d'être un grand connaisseur, juste d'aimer le vin!

Nous vous informerons dans vos boîtes aux lettres début janvier du déroulement de la soirée et pour vous inscrire au repas (prix encore à définir à ce jour) qui clôture cette sympathique soirée d'échange et de plaisir autour du vin.

> Laurent SAVOYE Président du syndicat viticole



Contact:
Laurent SAVOYE:
laurent.savoye@aliceadsl.fr

Quelques adresses de viticulteurs varnaudis du Syndicat Viticole

Bernard et Monique GUIGNIER Domaine de la Tour des Bourrons

Les Bourrons - 69820 Vauxrenard Tél. : 04 74 69 92 05

Mail: bernard-monique.guignier@orange.fr <u>Appellations</u>:

Beaujolais Villages rouge rosé blanc Fleurie / Juliénas / Mousseux rosé

Christian et Michèle SAVOYE

Les Combiers - 69820 Vauxrenard Tél : 04 74 69 91 60

Site: http://beaujolais.savoye.free.fr <u>Appellations</u>:

Beaujolais Villages, Beaujolais Rose et Blanc / Morgon / Chiroubles Julienas / Petillant Rose

Laurent SAVOYE DOMAINE DES COMBIERS

Tél. 04 74 04 11 06 Port. 06 70 46 54 96 mail : savoyelaurent@gmail.com Appellations :

Beaujolais / Beaujolais villages : blanc rosé et rouge / Fleurie Mâcon Villages Blanc

Didier et Marieke CANARD Domaine de la Rizolière

Les Brigands - 69820 Vauxrenard Notre site internet : www.larizoliere.com Mail : info@larizoliere.com

Appellations:

Beaujolais Blanc Chardonnay Beaujolais Villages / Beaujolais Rosé / Julienas / Fleurie / Morgon

Visite-dégustation à la cave Gite rural 3 épis de 6 personnes.

M. PERRAUD Jean-Yves Domaine de Foretal

"Forétal" - 69820 Vauxrenard Tél: 04 74 69 97 48 / 06 86 85 71 23 Mail: jyperraud@wanadoo.fr Site: domaine-de-foretal.com

Appellations:

Moulin à Vent / Juliénas Beaujolais Villages Rouge, Blanc et Rosé Beaujolais Rouge et Nouveau Patrick et Odile LEBOURLAY

Forétal - 69820 Vauxrenard Tél: 04 74 69 90 44 Mail: le.bourlay@wanadoo.fr Site: www.lebourlay.fr

Appellations:

Beaujolais Village: Rouge, Blanc, Rosé
Brouilly / Juliénas
Bourgogne Rouge (Pinot Noir)
Bourgogne Blanc (Chardonnay)
Crémant / Marsanne (Blanc)
Gamaret (Rouge)

SAVOYE Marc Domaine de Bellecombe

Bellecombe - 69820 Vauxrenard Tél. 06 88 97 53 37 / 04 74 69 91 57 Mail: marc.savoye@orange.fr Site: www.domainedebellecombe.r

Appellations:

Beaujolais rouge et rosé Beaujolais Villages rouge et blanc Fleurie / Juliénas

Sapeurs Pompiers de Vauxrenard

En 2015, le nombre des interventions est stable par rapport à l'année précédente (10) majoritairement secours à la personne. En dépit de la sécheresse, nous ne déplorons qu'un seul petit feu de végétation. Nous remercions les habitants de Vauxrenard pour leur vigilance. Petit bémol, nous ne sommes pas là pour remplacer les services de l'équipement (branches sur la route).

La commémoration du 8 mai a permis de mettre à l'honneur un certain nombre de sapeurs pompiers, par la remise de médailles et diplômes :

-Marc CANARD et Michel CANARD, médaille de trente ans de service et médaille d'honneur de la munici-

palité pour leur départ en retraite.

-Bernard GUIGNIER et Marc SAVOYE, médaille de trente ans de service.

-Jean-François PATISSIER, médaille de vingt ans de service.

-Romane BONNETAIN, diplôme

Nous remercions la municipalité pour sa participation.

Le nombre de sapeurs pompiers est en baisse puisque nous comptons trois départs cette année et aucune incorporation, suite à cela le centre est menacé.

Tous ceux qui ont envie de porter secours aux gens, de protéger les biens et l'environnement de la collectivité, peuvent nous contacter. Ils sont les bienvenus dans notre équipe.

> Marc SAVOYE Chef de casernement.



Chef de Corps Marc SAVOYE: mare.savoye@orange.fr

Cérémonie du 8 Mai Décoration des Pompiers



ENTREPRISE TÊTE S.A.S. Tél. 04 74 04 43 37

Fax 04.74.04.47.11

E-mail: ent.tete@gmail.com Les Poupets - 69840 JULIENAS



STE OENOPHYT

La Treille 69820 FLEURIE

TEL 04.74.04.11.74 - FAX 04.74.69.85.95 Email oenophyt@orange.fr

> **DEPUIS PLUS DE 30 ANS** A VOTRE SERVICE

Produits phytosanitaires Fertilisants - Analyses de sol Palissage - Piquets **Bouteilles - Bouchons**

Conseils et suivis techniques

Le Pays Varnaudis

Comme chaque année, nous vous avons fixé la date de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu:

le 14 Janvier 2016 à 20 heures à la salle des fêtes.

Nous présenterons le bilan de la "Balade au clair de lune" ainsi que le rapport d'activité.

Nous procéderons également au renouvellement du conseil d'administration, le président sortant ne se représentera pas.

Bernard Mathieu



La Grappe Beaujolaise

La rentrée du Club

Les dernières nouvelles :

Rappel:

- Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois, on marche!

Rendez-vous à 13h30 sur la place du village. Si le temps est trop mauvais pour marcher, possibilité de faire une belote ou discuter autour d'un café.

-Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois, après-midi détente. Rendez-vous à 14 heures à la salle des fêtes (café, petits fours, belote, jeux, confection de fleurs pour les conscrits...)

Nouveauté: quelques après midi « Art floral » seront proposées (par Isabelle Mercier, formatrice en Art Floral). La première date a été fixée au 10 décembre avec comme thème « la magie de Noël » (il est conseillé de vous munir d'une paire de ciseaux, d'un sécateur, d'un tablier et d'un torchon).



- Le 14 Janvier,ce sera l'Assemblée Générale du Club, avec les galettes des rois :
- A partir de 14 heures (belote, jeux)
- 16h début de l'AG.

A très bientôt.

Monique Duffit

Grappe Beaujolaise

Présidente : Monique DUFFIT Vice-Présidente : Simone CANARD Trésorière : Gisèle CANARD Secrétaire : Robert GUILLOT

Chorale - Fa Si La Chanter

Animations 2015:

- Vendredi 29 mai : Intervention à la Marpa de Fleurie

 Samedi 20 juin : Concert à l'église de Vauxrenard au profit des

Chrétiens d'Orient

En préparation:

- Animation du repas des Anciens
- Fête de la lumière du 8 décembre

Sinon, pas de changement depuis l'année dernière :

Groupe de chant de 25 personnes Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h



Yoga

Les cours ont lieu le mardi soir de 19h à 20H15 et le vendredi matin de 9H30 à11H45 dans la salle des fêtes du village.

Contact
Claudine GEREZ:
claudine.gerez@free.fr



Chorale Fa Si La Chanter



Taille de Pierre

Monument funéraire Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier Cuisine - Salle de Bains (Granit, Céramique, Pierre) Margelle de piscine

975, route de Loyse - Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay Tél. 03 85 36 70 64 Fax. 03 85 36 73 21 marbrerie.vessot@orange.fr

La Bibliothèque



Le 7 mars 2015 jour de notre porte ouverte et tout au long de l'année l'exposition photos et cartes postales "Notre village autrefois " a suscité un réel intérêt.

Du travail et du temps passé à son élaboration mais largement récompensés par le plaisir de se remémorer et partager souvenirs et anecdotes autour d'un verre et quelques douceurs.

Au départ notre collecte était bien maigre. Aussi nous remercions les habitants de Vauxrenard qui nous ont spontanément confié leurs documents et permis cette réalisation. Nous remercions également Monsieur le Maire et les bénévoles pour la pose des panneaux d'affichage.

Actuellement, un projet de fonctionnement en réseau des neuf bibliothèques de la Communauté de Commune Saône Beaujolais nous est proposé: Un catalogue commun consultable sur internet permettrait aux adhérents de la bibliothèque de Vauxrenard l'accès à l'ensemble des ouvrages (livres, divers documents dont audio et vidéo). Les réservations et commandes faites par nous-mêmes lors de la permanence ou par l'abonné à partir de son ordinateur seraient à récupérer sur place.

Cet intéressant concept est pour l'instant à l'étude car il nécessite l'achat d'un ordinateur et d'un logiciel adapté.

Venez vous informer et en discuter avec nous pour la porte ouverte qui aura lieu bientôt.

Les bénévoles de votre bibliothèque

Contacts

Caroline PEILLON: 04 74 69 91 16 Simone CANARD: 04 74 69 97 39



La Classe en 5

Tout d'abord, l'ensemble des conscrits remercie les habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité. C'est en grande partie grâce aux tournées de brioches que nous avons pu organiser notre belle fête des conscrits.

Le mois de mars fut chargé.

Le 7 mars, nous vous avions proposé un repas franc comtois. Vous avez été nombreux à y participer puisque nous étions une centaine à partager pommes de terre, saucisses de Morteaux et Mont d'Or. Le traditionnel passage de flambeau s'est déroulé le 14 mars. Les conscrits de la « 4 » ont choisi le thème du film des visiteurs pendant que ceux de la « 5 » faisaient le cirque. Ce fut encore l'occasion pour tous les Varnaudis de se retrouver.

Le samedi 19 avril nous a permis de terminer les festivités de cette année en « 5 « : messe, photos, vague, vin d'honneur et banquet. Là aussi, vous avez été nombreux à nous rejoindre.

Vincent CANARD











La Classe en 6

Toujours dynamiques nos conscrits 2016 organisent une soirée Italienne le 23 janvier et leur fameux banquet le 30 avril.

Comme le veut la tradition la classe en 6 vous rendra une amicale visite en vous proposant leurs fameuses brioches!

Merci de leur réserver un accueil aussi chaleureux que

l'enthousiasme qu'ils mettent à visiter toutes et tous dans la bonne humeur et la joie.

Lors de leur visites les boissons alcoolisées sont acceptées par les conscrits mais consommées avec modération!

A vous de voir ...

Bulletin Municipal N°2

Société de chasse « la Montagnarde »

A ce jour nous sommes à mi-saison de notre année de chasse. Quelques lièvres ont été prélevés mais nous sommes encore en baisse par rapport à l'an dernier.

En ce qui concerne le gros gibier plusieurs chevreuils ont été pris et dix huit sangliers ont déjà été tués. Pour ces derniers nous multiplions les battues pour pouvoir réguler au maximum le développement de la bête noire. En effet, en raison principalement de la sécheresse, nous avons eu des dégâts plus ou moins importants suivant les secteurs la veille des vendanges. Deux battues ont même été organisées au mois d'août.

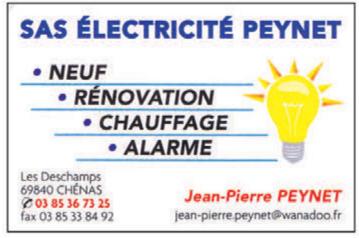
Cette année écoulée, jour de fête à Vauxrenard le 25 juillet, avec notre soirée cochon grillé qui a connu un grand succès puisque 150 convives étaient présents, nous vous en remercions. C'est une manifestation que nous allons renouveler tous les 2 ans, alors rendez-vous en juillet 2017.

Tout au long de l'année nous avons effectué plusieurs corvées pour nettoyer des chemins et reboucher des trous dans les prés.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sociétaires varnaudis pour nous accompagner et nous vous attendons nombreux à notre traditionnel banquet le 6 Février 2016.

Sylvain DORY







La Fario de Changy

Société de pêche privée des villages de Vauxrenard, Emeringes et Chenas.

Rivières la Mauvaise et le ruisseau de Changy.

2015

Ouverture de la pêche : Samedi 14 mars

Fermeture : fin mai en raison du manque d'eau au printemps

et de la sècheresse au mois de juillet

Diagnostic piscicole 2015 suite à la pêche électrique du mois de juin

Le ruisseau de Changy

La station présente un habitat propice au bon développement de la truite fario :

- · Température de l'eau fraîche
- Granulométrie composée de pierres, cailloux, graviers et sables
- · Abris et habitats nombreux

La population recensée est exclusivement composée de truites fario. 137 truites sont recensées sur les 61 m de cours d'eau prospectés, pour 58 juvéniles et 79 adultes.

La Mauvaise à Vauxrenard (Les Combiers)

La station présente également des caractéristiques propices à l'accueil de la truite fario. Le peuplement piscicole recensé est entièrement composé de truites fario. 62 individus ont été capturés pour 72 m de station dont 9 adultes et 53 juvéniles.

A noter la capture de 3 écrevisses à pieds blancs, espèce patrimoniale et protégée.



Sou des écoles

Les parents d'élèves engagés dans le Sou des écoles ont à nouveau mobilisé leur temps et leurs compétences pour faire de l'année 2014-2015 une année festive et conviviale permettant de couronner de succès les différentes manifestations organisées qui profitent aux enfants de nos écoles.

Cette réussite est due à la volonté et à l'engagement de parents qui œuvrent bénévolement pour que cette association continue de fonctionner et permette ainsi d'offrir aux enfants de nos écoles des possibilités de sorties éducatives et d'activités extra-scolaires. Sans cette mobilisation, les sorties scolaires de l'année écoulée (sortie à la ferme pour les cycles 1 et 2 et sortie sur le thème du Moyen Âge pour les cycles 3 avec théâtre médiéval et visites des châteaux du Thyl, de Brancion et Cormatin) seraient impossibles -car l'Inspection Académique ne finance aucun projet- et parfois trop onéreuses pour la plupart des familles.

Sur l'année à venir, nos temps forts seront reconduits : Arbre de Noël, vente de sapins, concours de belote, carnaval et kermesse. S'ajouteront des ventes de pizzas périodiques afin de collecter des fonds supplémentaires pour financer de nouveaux projets pédagogiques portés par l'équipe enseignante que nous remercions pour son engagement.

Cette année les sorties seront axées sur l'école d'autrefois et la création artistique.

Calendrier des manifestations du Sou des écoles :

- 16 octobre 2015 : vente de pizzas à Emeringes et Vauxrenard
- 11 décembre 2015 : arbre de Noël, 18h30, salle d'Emeringes
- 12 décembre 2015 : vente de sapins de 10h à 12h, Emeringes
- 2 janvier 2016 : concours de belote, 20h, salle d'Emeringes
 29 janvier 2016 :
- vente de pizzas à Emeringes et Vauxrenard • 20 mai 2016 :
- vente de pizzas à Emeringes et Vauxrenard • 1er juillet 2016 :
- Kermesse en journée et repas des parents à partir de 19h à Emeringes

Merci à tous les membres pour leur travail et bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient nous rejoindre pour participer à l'émulation commune!

> Associativement votre, Pour le bureau du Sou des écoles, Cyril Pourreyron, Président.

Contact
Cyril POURREYRON:
cyril.pourreyron@orange.fr

Restaurant Scolaire Emeringes Vauxrenard

Le restaurant scolaire Emeringes — Vauxrenard est associatif et s'appuie à la fois sur le soutien des familles membres pour la saison 2015-2016 et sur un bureau bénévole de parents qui ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles bonnes volontés!

C'est un service essentiel à la vie de nos communes, comme à la survie des classes, avec pour objectif de fournir des repas équilibrés de qualité au meilleur coût. 163 repas préparés chaque semaine dans la cuisine équipée de Vauxrenard par une cantinière salariée à mi-temps Valérie, assistée d'une aide cantinière Simone.

Depuis plusieurs années nous réussissons à maintenir le prix des repas à 3.95 €.

Afin de parvenir à la rentabilité et d'assurer ainsi la pérennité du service nous organisons chaque année des manifestations, ouvertes à tous et nous assurons une buvette à l'entrée de Vauxrenard lors du Rallye de Charbonnières avec la société de chasse en avril.

Venez nombreux!

Pascal Aufranc Président



Garderie

LA GARDERIE A FAIT SA RENTREE !!!

Le 1^{er} septembre la "GARDERIE DES PETITES MAINS" a ouvert ses portes. Les matins de 7h00 à 8h35 et le soir de 16h15 à 18h30 à Emeringes pour les écoles d'Emeringes et de Vauxrenard. Nous remercions tout particulièrement nos deux communes sans qui nous n'aurions pas pu ouvrir nos portes.

Anne sophie TRICHARD domiciliée à Emeringes a été embauchée en tant qu'animatrice, elle est secondée par une poignée de bénévoles que nous remercions (vous pouvez rejoindre ces bénévoles en nous envoyant un mail à la garderie ou en prenant contact avec un des membres du bureau). lagarderiedespetitesmains@gmail.com.

Le bureau de l'association se compose de Mme PLANUS Sandy (Présidente), Mme VOLUET Claire (Vice-présidente), Mme KOUADRIA Rollande (Trésorière), Mme DAILLY Catherine (Vice trésorière), Mme PRELE Chrystel (Secrétaire).

Si vous avez besoin des services de la garderie vous pouvez demander un dossier d'inscription auprès de l'animatrice. A noter dans vos agendas les manifestations pour l'année 2016 :

27 février : choucroute à Emeringes.

19 mars : concert du printemps à Emeringes.

9 avril : vente à emporter à Emeringes.

1er mai : vente de muguet à la brocante d'emeringes.

5 mai : vente de plançon à Vauxrenard.

26 juin : brocante à Vauxrenard.

27 novembre : bourse aux jouets et puériculture à Emeringes.

VENEZ NOMBREUX.

Bien amicalement. La présidente.



Fête des Mères à Vauxrenard

La mère fut de tous temps, la figure centrale de toutes les civilisations et comme le dit magnifiquement Christian Bobin, un écrivain, « les mères naissent en même temps que leurs enfants ». La fête des mères est ce moment si précieux de l'année auquel nous sommes tous très attachés. De toutes les manifestations communales, celle-ci est probablement celle qui nous tient le plus à cœur car c'est la fête qui rend hommage aux Femmes, aux Mères, aux Grands-Mères et Arrière-grands-mères. Cette année nous avons rendu hommage à Lactitia Letortue,

pour la naissance de Louis né le 8 Août 2014.

L'année dernière nous avions célébré la fête des mères selon le rituel vietnamien, rituel qui est une fête nationale puisque c'est un jour férié au Vietnam.

Cette année nous avons voyagé et avons proposé aux familles venues nombreuses un florilège de photos de Mamans dans le monde, le tout animé par des citations lues par les enfants de Vauxrenard qui ont su à travers leur lecture faire passer ce message important à savoir que « les Mamans savent prendre les choses de tous les jours et en faire des merveilles »



Cette année aussi, les reines de la fête n'ont pas reçu une rose, mais un pot de Lobelia qu'elles pouvaient replanter afin d'agrémenter leur jardin mais aussi de garder une trace de ce moment d'affection.

La manifestation a été clôturée par le verre de l'amitié. Patricia SALANSON



Gîtes d'étapes et ruraux de Vauxrenard

GÎTES RURAUX

Didier et Marieke CANARD

capacité 6 personnes Les Brigands

Francis et Monique DUFFIT

capacité 4 personnes Les Bourrons GÎTES DE GROUPES

Marc et Myriam CANARD

capacité 14 personnes Voluet

Bernard et Marie MATHIEU

Capacité 13 personnes Moulin du Prince CHAMBRES D'HÔTE EN MAISON INDIVIDUELLE

Patrick et Odile LE BOURLAY

3 Chambres - 6 personnes maxi Forétal

Jacques et Marie Thérèse PERRAUD

2 Chambres - 4 personnes Maxi Forétal

Informations et Rappels

BRUIT

(Sulfatage, scooter, fête, animaux) Il est rappelé que sauf cas de force majeure dûment justifié, ou autorisation spéciale, selon plainte et constat, la loi peut sanctionner les auteurs de nuisances ne respectant pas les jours et heures autorisés. Les dispositions dans ce domaine sont réglementées par le code de l'environnement, le code de la santé publique et le code pénal.

ORDURES MENAGERES

Pour améliorer le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères et protéger notre environnement, de nombreuses familles utilisent déjà des containers. Il serait souhaitable que l'utilisation des ces containers se généralise.

La collecte des ordures se fait le Mercredi matin, il est donc conseillé de sortir les poubelles la veille.

DECHETTERIE

La CCSB possède :

- une déchetterie à Juliénas, Zone artisanale des Gonnards ouverte le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 8h à 12h
- une déchetterie à Villié- Morgon ouverte le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
- Il y a aussi une grande déchetterie à Belleville et une déchetterie à St Didier sur Beaujeu
- Depuis le 1er Juillet 2015 pour accéder aux déchetteries une carte est nécessaire. Adressez-vous à la Mairie pour l'obtenir

ANIMAUX DOMESTIQUES

Beaucoup de personnes possèdent des animaux domestiques (chiens, chats ...). Ces animaux , outre de les aimer nécessitent une certaine attention et le respect des autres

Est considéré en état de divagation

Tout chien hors de portée de vue ou d'ouïe de son maître. Il constitue un danger potentiel et peut provoquer un accident matériel ou corporel, s'attaquer à des personnes ou à des animaux. De même tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de gardiennage d'un troupeau n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou bien encore qui est éloigné de son propriétaire

d'une distance de 100 mètres.

 Tout chat trouvé à plus de 200mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus d'1km du domicile de son maître, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les déjections canines

- Les déjections des chiens et des chats entre autres sur la voie publique, dans les jardins et dans les squares, peuvent provoquer des glissades et des chutes aux conséquences parfois graves. En outre, la contamination des bacs à sable ou de tout autre surface est susceptible de transmettre une pathologie parasitaire (ascaridiose), bactérienne ou virale.
- Règlement sanitaire départemental : articles 97, 120 et 122. Arrêté municipal du 6 mai 1999:
- Il est donc interdit de laisser un chien faire des excréments liquides ou solides contre les murs ou façades et sur les trottoirs, quais, terre-pleins ou promenades, ainsi que sur les voies piétonnes est les espaces verts, hormis ceux qui leur sont réservés. Le propriétaire devra conduire son animal dans un caniveau bordant la chaussée. Lorsque, malgré les précautions prises, un chien aura exprimé des excréments solides sur un trottoir, quai, terre-plein ou promenade, ainsi que sur les voies piétonnes, la personne qui en a la garde devra ramasser les excréments à l'aide d'un dispositif idoine et l'évacuer dans une poubelle de voirie ou une bouche d'égout.



Carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} Juin 2015, les demandes de carte nationale d'identité des communes de l'arrondissement de Ville-franche-sur-Saône sont désormais instruites à la Préfecture du Rhône.

Le délai global pour l'usager entre le dépôt en mairie, la fabrication par le centre de fabrication de Lognes (77) et la réception de sa CNI en mairie, est estimé à 60 jours pour une demande de renouvellement et à 80 jours pour une demande de perte/vol et création.(contre 3 semaines aupa-

ravant). Il y a à ce jour plus de 10 000 demandes en attente d'instruction.

Enfin, nous vous rappelons qu'il n'existe pas de procédure d'urgence concernant les demandes de cartes nationale d'identité. Tout administré ayant besoin d'un titre d'identité valide dans un délai court doit s'orienter vers l'établissement d'un passeport biométrique. (délai 45 jours). Vous pouvez trouver la liste des mairies équipées sur le site de l'ANTS / HTTPS://ants.gouv.fr/

Passeport biométrique

Valable 10 ans pour une personne majeure 5 ans pour les mineurs.

Où s'adresser : Mairie habilitée.

Pièces à fournir :

Variable selon les cas, se renseigner en mairie. Vous pouvez consulter le site : www.servicepublic.fr Coût: (en timbres fiscaux)

86 € pour une personne majeure 17 € pour les moins de 15 ans 42 € pour les jeunes de 15 à 18 ans. Coût identique si perte ou vol.

Salle des Fêtes

Pour toute réunion, il est impératif de s'assurer de la disponibilité de la salle. Il est est de même pour les associations désirant organiser leurs manifestations. Pour les réservations, il faut s'adresser au secrétaire de Mairie, Marc REBREGET qui tient à jour le calendrier d'occupation de cette salle. Tel : 04 74 69 92 13

Les responsables des associations et les utilisateurs de la Salle des Fêtes doivent impérativement respecter le règlement pour l'utilisation de ce local.

CONDITIONS de LOCATION : TARIF : 250 €

Un chèque de caution de 250 € à l'ordre du Trésor Public . Il est restitué lors de l'état des lieux, après utilisation, si aucun dégât n'est constaté et le local est propre.

ASSURANCE:

D'après le code des assurances le loueur doit se couvrir pour les risques locatifs d'une salle des fêtes (incendie , explosions, dégâts matériels involontaires). Une attestation sera demandée lors de la location de la salle.

NETTOYAGE:

Le loueur s'engage à nettoyer et remettre en l'état la salle utilisée et les toilettes.

Stationnement ___

L'aménagement du village a permis de faire des nouveaux trottoirs, qui n'ont pas vocation d'être des places de stationnement. Le Parking devant la salle des fêtes, celui situé sur le côté de l'église ainsi que le parking de l'ancienne poste sont faits pour accueillir les véhicules des habitants du village vivant à procximité.

Stationner sur les trottoirs empêche le déplacement des piétons et crée un danger pour les véhicules qui circulent.

Déclaration de buvette

Les demandes de déclaration de buvette sont à déposer 10 jours avant la manifestation en Mairie.

Photocopies

La Mairie n'a pas vocation à faire des photocopies pour les particuliers. En cas d'urgence elle peut dépanner un concitoyen dans la mesure du raisonnable (3 photocopies maximum) une contribution de 0,15 € sera demandée par photocopie pour couvrir les frais d'encre.

Même tarif pour les Associations.

La Communauté de communes Saône-Beaujolais

La Communauté de communes Saône-Beaujolais est née le 1er janvier 2014 de la fusion des communautés de communes de la Région de Beaujeu et Beaujolais – Val de Saône, et de l'intégration de la commune de Cenves.

Avec 29 communes et près de 35 000 habitants, c'est une des 14 communautés du nouveau département du Rhône.

Sa signature – « de Saône en Beaujolais », ou encore « de Belleville à Beaujeu », – qualifient bien ce territoire, qui allie les plaines de la Saône, avec ses facilités de communication et

d'implantation d'entreprises, et les coteaux du Beaujolais propices au vignoble et au tourisme. Neuf des dix crus du Beaujolais y sont présents.

A l'image du territoire, la Communauté de communes



Saône-Beaujolais se veut un espace de prospérité économique et de solidarité. Cela se traduit dans les compétences que ses élus, tous par ailleurs maires ou conseillers municipaux, ont décidé de doter la nouvelle communauté. En effet, l'année 2014 a été une année de transition, au cours de laquelle le fonctionnement de la nouvelle entité a été rodé, mais aussi au cours de laquelle les nouvelles orientations de la communauté ont été établies. C'est à partir de 2015 que les compétences, présentées ci-après, ont été exercées de façon

harmonisée : aménagement de l'espace et développement économique, environnement, logement, voirie, équipements sportifs et culturels, actions sociales, assainissement non collectif, casernes de gendarmerie, et transport en commun.

Solute
Foully Care

John Stryes

Strong Change

La Communauté de communes Saône-Beaujolais :
• 29 communes • 34 500 habitants • 34 700 ha
Du sud-est au nord-ouest : de la plaine de la Saône,
aux coteaux viticoles, puis aux prairies et forêts du Beaujolais.

Enfin, la CCSB agit en faveur du tourisme, en finançant le nouvel Office de tourisme, né lui aussi de la fusion de ceux qui existaient précédemment sur les territoires des anciennes communautés, et en portant des actions d'aménagement de sites, comme le site de la Roche de Jullié, où un ancien moulin est en cours de restauration, ou encore le site de Brouilly, pour lequel est financé un programme de mise en valeur (Charte de Fontevraud).

Au-delà de cette liste sommaire, dont le détail pourra être trouvé dans le site internet de la CCSB (www.ccsb-saonebeaujolais.fr), voici quelques actions emblématiques :

- Aménagement de l'espace : le schéma de cohérence territoriale, et sa déclinaison à venir en schéma de référence : ce sont des documents qui donnent les grandes orientations à appliquer dans les plans locaux d'urbanisme qu'élaborent les communes.
- Toutes les actions de développement économique sont de la compétence de la CCSB, sauf les commerces de proximité et les hébergements touristiques, qui restent de la compétence des communes, jusqu'à l'application de la loi NOTRe votée en août 2015.

Ainsi, la CCSB aménage et gère des zones d'activité (Taponas, St Lager, ex Savour Club à Lancié, Quincié en Beaujolais, Dracé et Corcelles en Beaujolais, St Jean d'Ardières), ainsi que le Parc Lybertec, en partenariat avec la communauté voisine, le Département et la Chambre de commerce et d'industrie Villefranche Beaujolais.

ubertec

La CCSB a créé des équipements économiques, notamment à Beaujeu : la Maison du terroir Beaujolais, outil de promotion du territoire et de commercialisation de ses productions de qualité, et la Maison de santé rurale où viennent de s'installer une quinzaine d'acteurs médicaux et paramédicaux.

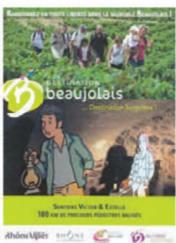


• En matière d'environnement, la CCSB a en charge la filière des déchets, qui comprend les ordures ménagères, mais aussi la collecte sélective et quatre déchèteries. Elle intervient pour améliorer l'hydraulique des rivières et lutter contre l'érosion des terres, ainsi que pour protéger et valoriser les espaces naturels sensibles du territoire (Bords de Saône, Landes du Beaujolais et Mont Brouilly). Elle a aussi en charge le contrôle de plus de 4000 installations d'assainissement non collectif.

Plus largement, la CCSB coordonne l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan climat énergie territorial, ensemble d'actions de lutte contre le réchauffement climatique, dont, par exemple, la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux. La CCSB a été retenue au titre des Territoires à énergie positive et à croissance verte et perçoit pour cela une dotation conséquente de l'Etat.

- Plus de 600 km de voirie sont à gérer par la CCSB, répartis sur ses 29 communes membres.
- L'action sociale, pour ce qui concerne la petite enfance (crèches et haltes garderies, dont le pôle de Villié-Morgon), et le soutien aux actions en faveur des personnes âgées (aide à domicile), et le logement, avec des aides à l'amélioration de l'habitat et la gestion d'une aire d'accueil des Gens du voyage à St Jean d'Ardières.







 La gestion d'équipements sportifs et culturels relevant de la CCSB s'est étendue à partir de 2015, aux gymnases de Beaujeu, Belleville, Lancié (en cours d'aménagement) et Villié-Morgon, la piscine et la piste d'athlétisme à Belleville, les bibliothèques/médiathèques de Beaujeu et Quincié-en-Beaujolais, et, en complément, l'animation du réseaux des bibliothèques communales, et enfin, le centre culturel, médiathèque, cinéma et café resto à Belleville, qui ouvrira fin novembre 2015.





 Pour finir, indiquons que la CCSB a en charge les casernes de gendarmerie du territoire (Beaujeu et Belleville, avec un programme de restructuration, et Fleurie), qu'elle finance une navette de rabattement à la gare SNCF et sa participation au syndicat rhodanien du câble.



Infos Pratiques

Numéros utiles POLICE 17

SAMU 15

TOUTES URGENCES

Numéro prioritaire, européen 112 et fonctionne avec mobiles et fixes

SMS ou FAX

Pour les personnes ayant

des difficultés à parler ou à entendre

POMPIERS 18

. 04 72 61 60 41 Tribunal d'instance et de police de Villefranche sur Saône .04 74 65 63 63 Office du Tourisme Fleurie Permanence Mission Locale Avenir Jeunes à Belleville04 74 02 91 50 Centre du Rhône d'Information et d'action Sociale www.criasv.asso.fr





A.I.A.S.A.D.

A.I.A.S.A.D., le sens du service et de la proximité

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap (8 places depuis le 01/07/2015): la mission poursuivie par l'Association Intercommunale d'Aide et de Soins A Domicile (A.I.A.S.A.D.) semble n'avoir jamais été autant en phase avec l'actualité.

Au plan quantitatif tout d'abord : l'allongement de la durée de la vie et l'accroissement des situations de dépendance conduisent à la multiplication des souhaits de prises en charge à domicile. Sur notre secteur beaujolais, l'activité s'est également considérablement développée en termes géographiques, puisque le périmètre couvert par les équipes d'aide et de soins de l'AIASAD regroupe depuis fin 2012 les ex-cantons de Beaujeu et Monsols auxquels s'adjoignent huit communes issues de l'ex canton de Belleville et huit autres de l'ex canton de Lamure, soit quarante six-communes au total. Créée en 1975 pour répondre à une demande modeste, vingt-neuf personnes âgées aidées la première année, l'A.I.A.S.A.D. accompagne aujourd'hui 600 usagers.

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. La création, fin 2012, d'une Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) demeure à cet égard particulièrement novatrice : elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Voici les données chiffrées qui correspondent à votre commune : Du 1er janvier au 30 septembre 2015 Ensemble dont de l'activité VAUXRENARD Service de soins : Personnes soignées : 130 1 Service ESAD: 0 Personnes prises en Charge: 68 Aide ménagère : Heures réalisées : 40 315 769 Personnes aidées : 316 6 Service mandataire : Heures réalisées 3 411 0 Employeurs: 0 11 Portage de repas : 8 695 0 Repas livrés Personnes ou familles Servies 0 67 Nombre d'intervenantes 0 Services aux personnes à domicile (NF 311) délivrée par AFAQ AFNOR Certification - www.marque-nf.com AIASAD BEAUJEU - Espace Sainte Angèle 69430 BEAUJEU

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, complétés par le portage de repas, articulent une offre globale et coordonnée. Certifiée par AFNOR depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » et le contrôle régulier par un organisme indépendant. L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière : des métiers qui recrutent puisque l'association, qui emploie aujourd'hui une centaine de salariés, est en recherche permanente de personnel. Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation et d'évolution.

Ces efforts et choix de développement ambitieux soutenus depuis quarante-et-un ans, l'AIASAD compte bien les poursuivre malgré un contexte difficile du fait de la baisse des dotations accordées aux structures du secteur de l'aide à domicile. Ce sont eux qui lui permettent aujourd'hui de s'affirmer comme acteur de proximité mû par un souci permanent de qualité et comme interlocuteur historiquement unique sur le territoire.

L'Assemblée Générale 2015 a été marquée par le départ de Mademoiselle DURHONE après 40 années de présidence. Nous la remercions vivement.



HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE :

Du lundi au vendredi : de 8H30 à 12h00 & de14h00 17h30 En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

> Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr Soins: aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site: http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/

Infos Pratiques

Défibrillateur -

Votre intervention peut sauver une vie, les 4 premières minutes sont primordiales!

Votre mairie a investi dans un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour votre sécurité et au titre de la prévention.

Il est utilisable par chacun d'entre vous sans aucune formation préalable.

Quand l'utiliser?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus. 60 000 morts par an de problèmes cardiaques

Oue faire?

3 GESTES POUR 1 VIE APPELER – MASSER - DEFIBRILLER

- 1 Appeler les secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers) le 112 ou le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.
- 2 Envoyer une personne chercher le DAE et commencer la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).
 Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au

milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5 cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche).

3 – Dès que le défibrillateur arrive, le prendre, ouvrir le couvercle en appuyant dessus puis suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil.

IMPORTANT : il n'y a de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur !

Placez les électrodes en position trans thoracique pour un adulte ou « face – dos » pour un enfant ou un nourrisson

Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme Le défibrillateur délivrera un choc après un compte à rebours seulement si la personne est en « fibrillation ventriculaire »

Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire)

Continuer à suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

> Emplacement du défibrillateur : Entrée Salle des Fêtes



> Si Pratiquez un bouche à bouche.

Pouvez vous identifier

Pouvez-vous identifier ces personnes ou les dates de ces photos?

Envoyez vos réponse à André OLIVIER par mail : olivierandre59@aol.com

Ecole de Vauxrenard



Le Thil



LES VENDANGES - Repas des Vendangeurs

Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
12 Déc. 2015	Banquet des Anciens	Conseil Municipal	Salle des Fêtes
2 Janvier	Concours de Belotte	Sou des Ecoles	Emeringes
8 Janvier	Vœux du Maire 19h00	Conseil Municipal	Salle des fêtes
14 Janvier	Galette des rois 14h00		
	Assemblée Générale 16h00	Grappe Beaujolaise	Salle des fêtes
14 Janvier	Assemblée Générale	Pays Varnaudis	Salle des Fêtes
23 Janvier	Soirée Italie des Conscrits	Classe 6	Salle des Fêtes
29 janvier	Vente de pizzas	Sou des Ecoles	Vauxrenard et Emeringes
29 Janvier	Dégustation de la St Vincent	Syndicat Viticole	Salle des Fêtes
6 Février	Banquet des propriétaires 12h00	Société de Chasse	Salle des fêtes
27 Février	Choucroute	Garderie "Les Petites Mains"	Emeringes
19 Mars	Concert de Printemps	Garderie "Les Petites Mains"	Emeringes
AVRIL	Banquet des Conscrits	Classe 6	Salle des Fêtes
9 Avril	Vente à emporter	Garderie "Les Petites Mains"	Emeringes
22 et 23 Avril	Rallye de Charbonnières	ASA du Rhône	Vauxrenard
1 Mai	Vente de Muguet	Garderie "Les Petites Mains"	Emeringes
5 Mai	Vente de plançons	Garderie "Les Petites Mains"	Vauxrenard
8 Mai	Commémoration	Conseil Municipal	Monument aux Morts
20 Mai	Vente de pizzas	Sou des Ecoles	Vauxrenard et Emeringes
28 Mai	Fête des Mères	Conseil Municipal	Salle des Fêtes
26 Juin	Brocante	Garderie "Les Petites Mains"	Vauxrenard
JUILLET	Balade au Clair de Lune	Pays Varnaudis	Vauxrenard
1 Juillet	Kermesse enfants journée	THE PERSON NAMED IN	
Table .	repas parents 19h00	Sou des Ecoles	Emeringes
11 Novembre	Commémorration	Conseil Municipal	Monument aux Morts
DECEMBRE	Banquet des Anciens	Conseil Municipal	Salle des Fêtes
8 Décembre	Fête des Lumières	Grappe Beaujolaise	Village
11 Décembre	Arbre de Noël - 18h30	Sou des Ecoles	Emeringes
12 Décembre	Vente de Sapins 10h00 / 12h00	Sou des Ecoles	Emeringes

RECENSEMENT

Du 15 janvier au 21 février,

des agents recenseurs vont aller à votre rencontre effectuer le recensement de la population.

Ces personnes présenteront une carte officielle et remettront une notice explicative, ainsi que différents questionnaires à renseigner.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Merci de leur réservez le meilleur accueil!

VAUXRENARD

Bulletin Municipal

Bulletin Municipal N°2 - Janvier 2016

Mairie de Vaurenard - Le Bourg - 69820 VAUXRENARD Tél. 04 74 69 92 13 - Mail : mairie@vaurenard.fr